

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école 2023/2024

9 novembre 2023 à 18h30

Ecole de GRENDELBRUCH

PARTICIPANTS

Ecole: Camille HEYMANN (directrice), Christine BERBACH (enseignante), Aude FRIDERICH (enseignante), Pascale HELBOURG (enseignante)

Mairie: Jean-Philippe KAES (Maire), Raymonde HIMBER (Conseillère municipale)

APEPA: Catherine RESWEBER, Nicolas GEYER, Joan MESSMER, Morgane WEHR, Nadia PAWLICKI

Invités : Anita ZIMMERMANN (ATSEM), Annick SCHMITT (ATSEM)

EXCUSES : Claudine EPP (Adjointe au Maire)

Ouverture et présentation des membres du conseil. Bref rappel du fonctionnement du conseil d'école.

1. Fonctionnement de l'école

a) Adoption du compte rendu du Conseil d'école précédent

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

b) Vote du règlement de l'école

Le règlement intérieur de l'école est modifié comme suit :

- En cas d'absence, les parents doivent informer l'école par téléphone dès 8h05, mais peuvent envoyer un mail aux enseignantes pour justifier les absences.

Les parents d'élèves demandent de noter toutes les adresses mail des maîtresses et de l'école dans le règlement. La directrice propose de mettre seulement l'adresse de l'école, car les adresses mail des enseignants peuvent changer.

- En cas de retard, les parents accompagnent l'élève jusqu'à la porte de l'école et non jusque dans la classe.

- Les enfants venant avec un parapluie doivent le laisser à l'entrée de l'école et le récupérer à la sortie des classes. Les parapluies sont interdits en récréation pour des raisons évidentes de sécurité.

- Blessure ou accident : suppression de la notification écrite systématique aux parents. Les parents peuvent être informés à l'oral. Les blessures sont toujours référencées à l'écrit dans le registre de soins.

- Relation école -famille : modification « les élèves disposent d'un outil de communication (cahier de liaison ou ENT) pour la communication entre l'école et la famille. »

- Suppression du paragraphe concernant les photocopies à l'école, qui est seulement à destination de l'école.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

c) Sécurité et incendie

Le 26 septembre 2023 a eu lieu l'exercice incendie. Il s'est bien déroulé ; les enfants ont bien compris et bien suivi les consignes.

L'exercice Attentat intrusion a été reporté suite aux événements tragiques, selon les recommandations ministérielles. Il devrait se dérouler le **17 novembre** prochain.

d) Budget

- Budget communal

Le budget de l'école pour l'année de 2023 est de 4095€, soit 45€ par élève.

Le solde restant est de 381,88 euros. Il est prévu d'être dépensé dans son intégralité. Des commandes sont en préparation.

Le maire rappelle que si besoin le budget est adaptable. La mairie a un budget qui n'est pas figé et s'adapte aux demandes de l'école. Il est fixé pour donner un cadre mais peut être dépassé dans la limite du raisonnable.

Le budget de l'année 2024 n'a pas encore été fixé et restera dans la même fourchette sauf si demande particulière.

- Coopérative scolaire

La coopérative a récolté pour cette rentrée 1652 €, il y a un manque à gagner de 200€ par rapport aux années précédentes (participation moindre). La Directrice tient à ce que les parents soient informés de leurs droits concernant cette participation. Elle rappelle toutefois qu'ils peuvent encore participer s'ils le souhaitent. Il est proposé qu'un bilan des actions effectuées grâce à la Coop soit fait en début d'année scolaire pour sensibiliser les familles à l'importance de la participation volontaire.

La coopérative permet de financer entre autres les bricolages, surprises et goûters de :

- la St Nicolas (90 € cette année)
- la semaine du goût (environ 200 € cette année)
- du calendrier de l'avent
- du goûter de Noël
- la galette des rois
- Pâques
- Carnaval
- la fête des mères et des pères

2. Projets et vie de l'école

a) Effectifs et répartition des élèves pour l'année en cours

Classe	Effectif	Répartition	Effectif total
PS-MS	28	12 PS – 16 MS	97
GS-CP	20	8 GS – 12 CP	
CE1-CE2	20	6 CE1 – 14 CE2	
CM1-CM2	29	16 CM1 – 13 CM2	

b) Projets pédagogiques des classes

- Sorties découverte sur le thème de l'eau :

Les enseignantes travailleront cette année en particulier autour du thème de l'eau : différents projets sur ce thème seront réalisés au sein de chaque classe. Ces projets visent les objectifs majeurs que sont la connaissance et la préservation de cette ressource.

Classes de maternelle et CP : projet en partenariat avec la Maison de la nature à Oberhaslach sur 2 journées : **28 mars et 23 mai**. Journée au bord de l'eau : découverte de la faune de l'eau, construction d'objets flottants à partir de matériaux naturels, pêche et mare pédagogique...

Devis de la maison de la nature : 1037€. L'école est dans l'attente des devis pour le transport.

Classe CE et CM : projet au bord de la Magel avec la Maison de la nature sur 2 journées : **4 avril et 7 mai** (date de repli prévue en cas de mauvais temps). Ces journées aborderont l'observation et la reconnaissance de la faune et la flore de rivière. Objectifs : découverte, respect et préservation des milieux naturels.

Devis de la maison de la nature, avec la venue de l'animateur : 1150,08€

Intervention de la Mairie : Chaque commune de la ComCom aura une mare pédagogique sous la veille du garde forestier (projet en cours). La municipalité propose une visite du captage d'eau par la classe de CM (1 point de captage sur 12 et 1 station de traitement d'eau) pour apprendre d'où vient l'eau et comment elle est traitée.

- Concert de Noël :

Le concert était prévu le samedi 17 décembre mais un groupe était déjà engagé pour un concert à l'Eglise. Le concert aura donc lieu le **mardi 19 décembre** sur le temps scolaire : 15h. Un goûter festif sera ensuite proposé aux familles.

Le concert sera réservé au cercle familial proche des élèves pour des raisons de coût et de capacité d'accueil.

Enveloppe globale : environ 2000 € (20h d'intervention de 3 artistes, 6h par classe)

Demande de subvention ACMISA (1200€ pour un reste dû de 800€). Si le financement n'est pas accepté, le coût total sera réparti entre mairie, APEPA et Coopérative scolaire. Une demande de subvention sera aussi faite à l'ADEM.

2ème date de concert sur la base du volontariat : **23 décembre au Mémorial de Schirmeck**, ouvert au public.

- Projet Basket : association Bruche Sports Academy (intervention gratuite dans les classes)

Réparti sur 3 jours : 15 mars, 22 avril, 5 avril

Concerne les classes de GS-CP, CE et CM à raison d'1h par jour et par classe.

A l'issue de ces interventions, il y aura une rencontre inter-écoles : 6 juin pour les grands et 7 juin pour les plus jeunes.

Déroulement sur Gresswiller et Mutzig.

c) Manifestations à venir

7 décembre : St Nicolas : Mannele et clémentines offerts par la Mairie, avec la venue d'un Saint Nicolas en classe.

22 décembre : goûter de Noël offert par la Coopérative scolaire

3. Parcours de l'élève

- Évaluation CP/CE1/CM1

CP : 12 élèves concernés. Les petits effectifs rendent les statistiques inopérantes. L'ensemble des résultats est correct et sans surprise. Des difficultés sont notées en mathématiques, notamment en résolution de problèmes et ordre des nombres.

CE1 : 6 élèves concernés. Les élèves sont globalement plutôt performants en français. Des difficultés sont notées en calcul mental (soustraction) ainsi qu'en lecture et écriture des nombres jusqu'à 100. Bonne surprise : les élèves sont en réussite en résolution de problèmes.

CM1 : 16 élèves concernés. Le groupe connaît quelques difficultés, particulièrement en mathématiques : écriture de nombres, résolution de problèmes et calcul (situation de stress pour certains élèves ?). La connaissance sur les nombres est également fragile pour certains (dizaine, centaine...). Des progrès sont toutefois déjà notés. En français, la compréhension est plutôt satisfaisante. Des difficultés sont repérées en grammaire (rappel de Mme Helbourg des enjeux de CM1/CM2 : analyse grammaticale tous les jours, dictées...)

- Dispositif d'accompagnement

- APC : travail approfondi sur la lecture, l'écriture et plus particulièrement la graphie, travail sur la numération (un gros accent est mis sur les mathématiques). L'APC permet de travailler en petits groupes et de favoriser la compréhension par la manipulation de matériel.

- PPRE : plusieurs élèves de l'école bénéficient d'ores et déjà d'un programme personnalisé de réussite éducative. C'est un plan d'actions individualisées mis en place quand l'équipe détecte d'importantes difficultés risquant de gêner un enfant dans sa scolarité.

- Programme pHaRe

Les enseignantes ont eu la possibilité de suivre une formation dans le cadre de la prévention du harcèlement. Elles soulignent qu'au regard de l'âge des enfants, il convient souvent mieux de parler d'intimidation.

Le protocole cible 3 points d'identification du harcèlement:

1. Actions répétées
2. Adoption de la force
3. Incapacité à se défendre soi-même

Le protocole doit faciliter le repérage et la prise en charge d'enfants en souffrance.

4. Mairie

L'école remercie la mairie pour l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité de l'école :

- ajout d'un barillet au portillon
- réparation d'un tuyau dans la cour de maternelle
- installation à venir d'un interphone au portillon

- Demande de l'équipe enseignante :

- rideaux occultants pour la classe de PS-MS, la salle de sieste et la classe de CM1-CM2. La mairie indique que les devis sont en cours.

- restauration du tissu de protection dans la cour de maternelle
- demande d'entretien des TBI

- Demande de Monsieur le Maire : possibilité pour l'école de participer à la collecte de la banque alimentaire ? La réponse est bien entendu positive. Le maire fera déposer des flyers.

5. Parents d'élèves

- Problématique de la piscine : Les parents d'élèves souhaitent que les parents accompagnateurs soient sensibilisés plus fortement quant au respect de leurs engagements (de trop nombreux désistements de dernière minute durant le cycle piscine). Ils proposent la mise en place d'un groupe WhatsApp des accompagnants : la gestion de ce groupe, avec l'accord des parents concernés, sera réalisée par les parents d'élèves et non par l'équipe enseignante.
Bilan du cycle : tous les bonnets bleus ont validé leur « savoir nager », soit 28 enfants. Les enseignantes sont très satisfaites.
- Marché de Noël : les parents délégués aimeraient que les parents se mobilisent davantage pour les événements organisés (confection de gâteaux par exemple). Ils proposent de passer par le carnet de liaison pour avoir un vrai retour. Cette proposition est validée par les enseignantes (format numérique pour Mme Helbourg pour diffusion sur Beneylu).
- Cadeaux de Noël : 150 € par classe, remboursés sur facture. L'APEPA souhaite avoir des photos des cadeaux pour faire connaître leurs actions aux parents.
Cadeau individuel de Noël : Bon de 10€ à Lisette (Librairie Schirmeck) par enfant valable 1 an
- Fête de fin d'année : la date est fixée au samedi 29 juin 2024 : thème de l'eau
- L'école permet à l'APEPA de stocker ses marchandises et différents matériels issues des différentes manifestations (décoration, électroménager...). Les parents proposent une mutualisation des moyens afin de désencombrer le garage de l'école avec la participation de toutes les parties (équipe pédagogique, APEPA, mairie). L'équipe pédagogique et la mairie précisent qu'un rangement a déjà été effectué lors de la rénovation de l'école ; un RDV sera pris pour vérifier s'il reste du matériel inutilisé.
- Après le constat de parents d'élèves de comportements à risque sur les routes du village, l'APEPA propose la mise en place de temps de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière à l'école (permis vélo?). Après échange avec l'équipe, la proposition est tout à fait envisageable. Une autre intervention pourrait concerner l'usage d'internet auprès des élèves de primaire (permis internet). M. le Maire propose de contacter la gendarmerie à cet effet.

Le conseil d'école est levé à 20h35.